



NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES COUVERTURES

Le nettoyage de toiture est une part importante de l'activité des couvreurs. Cependant, elle peut comporter des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il est donc essentiel d'adopter de bon réflexe pour intervenir en sécurité

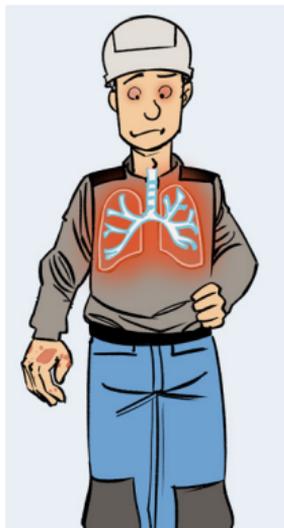
Note : Le risque amiante et plomb sont exclus de ce mémo. Respecter la réglementation en vigueur pour ces deux risques.



LES RISQUES

L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES TOITURES VOUS EXPOSENT À DES RISQUES TELS QUE :

- Le risque de chutes de hauteur (glissades, perte d'équilibre).
- Le risque chimique lié à :
 - la manipulation de produits, pouvant provoquer des effets à court terme (ex : irritations cutanées, des voies respiratoires, des yeux, ...) et/ou à long terme, via des expositions prolongées ou répétées (allergies chroniques, lésions permanentes ou autres complications de santé).
 - l'inhalation de poussières provenant des opérations de nettoyage et des matériaux de toiture, pouvant provoquer des troubles respiratoires, des irritations et/ou maladies chroniques.
- Les postures contraignantes pouvant provoquer, notamment, des troubles musculosquelettiques (TMS).



Identifier, lors d'une visite préalable, les caractéristiques du chantier afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

- Évaluez l'état de la toiture : stabilité des tuiles, ardoises, présence de mousses et/ ou de lichen.
- Identifiez les points d'accès que vous allez utiliser pour accéder à la toiture en vérifiant la présence de crochets de service/ points d'ancrage ainsi que la compatibilité du support pour l'installation d'échafaudage.
- Vérifiez la présence de réseaux électriques aériens et autres éléments comme des panneaux solaires et/ou antennes.



PRÉPARER SON CHANTIER

IL EST IMPORTANT DE BIEN PRÉPARER SON CHANTIER POUR ASSURER UN TRAVAIL EN SÉCURITÉ

1. Anticipez si votre chantier se trouve à proximité d'une ligne électrique !

- En cas de présence d'une ligne électrique en conducteurs nus, à moins de 50 mètres, vous devez réaliser une évaluation du risque électrique;
- Faire la DICT si vous avez besoin de pénétrer dans la zone d'une largeur de 3 m (basse tension, BT) ou 5 m (haute tension, HT) de part et d'autre de la ligne, sur toute la hauteur depuis le sol et en surplomb de la ligne;
- La pénétration dans la zone de 3 m (réseau HTA et BT) ou 5 m (réseau HTB) autour de la ligne est interdite sans autorisation de l'exploitant et mise en place effective des mesures de prévention demandées en réponse à la DICT. L'encadrement doit détenir l'AIPR encadrant et si un engin est utilisé pendant les travaux, le conducteur doit être titulaire d'une AIPR exécutant.

2. Organisez votre chantier

- Veillez aux choix de produits chimiques de nettoyage les moins dangereux
- Anticipez votre besoin en matériels.
- Prévoyez les protections collectives contre les chutes, ainsi que les équipements de protection individuelle le cas échéant.
- Vérifiez l'état de vos équipements et matériels.



BONNE PRATIQUE

- ✔ Pensez à intégrer dans vos devis une ligne dédiée à la sécurité, par laquelle vous détaillerez les moyens de protection qui seront utilisés pour l'intervention. Cela garantit la transparence envers vos clients, valorise les pratiques de sécurité mises en place dans votre entreprise et assure une meilleure anticipation des besoins en matière de prévention des risques.

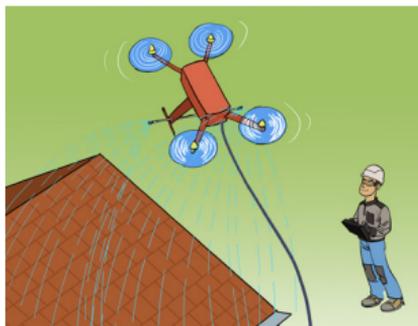


TRAVAILLER EN HAUTEUR

Vous pouvez supprimer le risque de chute de hauteur en utilisant des outils alternatifs tels qu'une perche télescopique et/ou un drone pulvérisateur. Ces équipements permettent d'avoir accès à des zones en hauteur sans s'y exposer directement.



Attention piloter un drone nécessite d'avoir suivi des formations spécifiques et réalisé les démarches d'enregistrement et déclaration, dans le respect de la réglementation en vigueur.



Vous utilisez un échafaudage

- Assurez-vous au préalable de la compatibilité du support avec l'échafaudage et notamment de sa capacité à reprendre ses charges d'exploitation.
- Veillez à ce que l'échafaudage soit monté par une personne formée et compétente.
- L'utilisateur doit être formé à son utilisation.
- Suivez les recommandations du fabricant.
- En fonction de la pente de la toiture, adaptez la hauteur des garde-corps du dernier niveau d'échafaudage.

Vous utilisez des filets de sécurité

- Veillez à ce que les filets soient montés par une personne formée et compétent.

Vous utilisez un système d'arrêt de chute

- Assurez-vous que le point d'ancrage n'est pas endommagé, qu'il ne présente ni rouille, ni fissures et qu'il est conforme à la norme EN 795.
- Vérifiez le bon état de votre harnais et sa date de dernière vérification (< 1 an).



Dans le cas d'une toiture fragile, ne pas intervenir sans chemin de circulation et système d'arrêt de chute ou filet en sous-face.



SAVOIR DÉCODER L'ÉTIQUETTE

Lors de vos travaux de nettoyage de toiture, il est essentiel d'identifier les dangers éventuels des produits chimiques que vous allez manipuler. Une bonne connaissance de ces produits et de leurs dangers permet de mettre en place des mesures de prévention des risques adaptées.

L'étiquette du produit

Elle donne un premier niveau d'information et renseigne l'utilisateur de la dangerosité des produits avec :

- Nom du produit
- Pictogrammes de danger
- Mention d'avertissement « Danger » ou « attention »
- Mentions de danger « H »
- Conseils de prudence « P »
- Nom et adresse du fournisseur

Les pictogrammes de dangers



Je flambe



Je fais flamber



Je ronge



Je tue



J'explose



J'altère la santé



Je nuis gravement à la santé



Je pollue



Je suis sous pression



BON À SAVOIR

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) est un document établi et mis à disposition par les fabricants et les fournisseurs. Elle permet d'informer les utilisateurs notamment sur les dangers du produit (rubrique 2), les premiers secours en cas d'accident (rubrique 4) et les EPI à porter pour utiliser le produit en sécurité (rubrique 8). Les FDS doivent être tenues à disposition des salariés.



LE RISQUE CHIMIQUE

Avant utilisation

- Privilégiez l'utilisation de produits étiquetés non dangereux.
- Vérifiez la date de péremption du produit.
- Ne mélangez pas les produits cela peut provoquer des réactions chimiques du type émanation de gaz toxique et/ou projection/explosion.
- Respectez les doses et les instructions du fabricant présent sur la fiche technique et la fiche de données de sécurité (FDS).
- Un surdosage peut non seulement endommager la toiture mais également augmenter la toxicité du produit et les risques d'effets sur votre santé.
- Portez vos EPI adaptés pour la protection de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Après utilisation

- Réalisez le nettoyage de vos outils, ainsi que celui de vos mains à l'eau claire, voire savonneuse.
- Assurez-vous de bien fermer les contenants pour éviter les fuites et émanations.
- Les résidus et emballages de produits dangereux sont considérés comme des déchets dangereux, ils ne doivent pas être jetés dans les canalisations ou poubelles classiques, mais éliminés selon les réglementations locales.
- Stockez les produits en respectant les préconisations du fabricant : dans un local sécurisé, ventilé, à l'abri de la chaleur et du froid et positionnés dans un bac de rétention.

LA NOTICE DE POSTE RISQUE CHIMIQUE

Chaque situation de travail exposant une personne à des agents chimiques dangereux doit faire l'objet d'une notice de poste risque chimique.

Il s'agit d'un document clair et synthétique, spécifique au poste de travail, contenant les informations, utiles à l'utilisateur, liées aux dangers du produit, aux mesures de protection, aux règles d'hygiène, ...

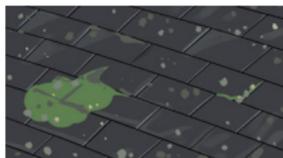


LES PRODUITS

Adapter le produit en fonction de la problématique à traiter : porosité, saletés, mousses, lichens, algues, champignons, insectes,..., assurant protection et durabilité des matériaux.

Les produits anti-microbiens, fongicides, algicides

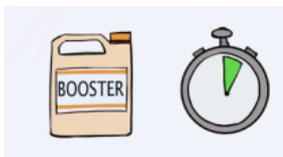
- Propriétés d'élimination du contaminant et de prévention en matière de nouvelle contamination.
- Adaptés aux différents matériaux.



Les produits nettoyeurs sont à utiliser contre les fientes animales, la pollution atmosphérique ... adaptez le produit au nettoyage / traitement à réaliser. **Des produits / nettoyeurs spécifiques**, stipulés non alcalins et non acides, doivent être sélectionnés pour les supports sensibles (fenêtre de toit, photovoltaïque...).



Les accélérateurs permettent de réduire le temps d'action, il se peut que les fabricants préconisent de combiner ce type de « booster » avec un autre produit de leur marque.



Les hydrofuges permettent d'hydrofuger, protéger et entretenir les toitures et de pérenniser les matériaux traités (action préventive).



BON À SAVOIR

Certains produits à double ou triple action permettent de réduire le port de charge ainsi que l'encombrement des véhicules utilitaires.



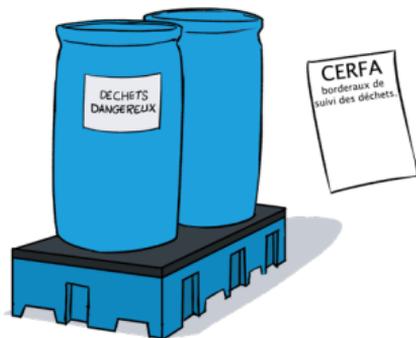
Si vous manipulez des produits biocides, vous devez respecter la réglementation en vigueur.



LE RISQUE BIOLOGIQUE

LE NETTOYAGE DES TOITURES PEUT EXPOSER À DES RISQUES BIOLOGIQUES, NOTAMMENT EN RAISON DE LA PRÉSENCE DE MICRO-ORGANISMES, DE DÉJECTIONS D'ANIMAUX, DE POUSSIÈRES CONTAMINÉES, ET D'AUTRES AGENTS PATHOGÈNES.

- Identifiez les zones contaminées et les agents de contamination afin de choisir le produit et la méthode de nettoyage les plus adaptés.
- Utilisez des lunettes, des masques, des gants et des vêtements de protection (manches longues) pour éviter tout contact direct avec des agents biologiques.
- Humidifiez les zones à risque : appliquez de l'eau ou une solution adaptée pour limiter la dispersion de particules biologiques dans l'air.
- Nettoyez et désinfectez tout le matériel ayant été en contact avec les agents biologiques.
- Éliminez les déchets selon les réglementations : trie et évacuez les résidus (fientes, matières contaminées) conformément à la réglementation locale.





SE PROTÉGER

ADAPTEZ VOS ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EN FONCTION DE L'ÉVALUATION DES RISQUES, DE LA MÉTHODE DE NETTOYAGE ADOPTÉE ET DU PRODUIT UTILISÉ.

- **Produits chimiques** : gants type nitrile, demi-masque avec filtres adaptés (A produits organiques, B produits inorganiques, P aérosols), lunettes de protection ou écran facial, combinaison jetable.
- **Poussières et particules fines** : demi-masque avec filtres P3 (FFP3 pour les opérations de courte durée), lunettes de protection ou écran facial, combinaison jetable.
- **Risques biologiques** : gants étanches, demi-masque avec filtres P3 (FFP pour les opérations de courte durée), lunettes de protection ou écran facial, combinaison jetable.

Les pictogrammes présents sur les gants :



Risques
chimiques



Micro-
organismes



Risques
mécaniques

PENSEZ-Y !

Pour la réalisation de travaux de nettoyage et d'entretien de couvertures, vous devez être formé au risque chimique. L'utilisation de certains produits comme des produits biocides, nécessite une formation spécifique en vue de l'obtention d'un certibiocide.

EN SAVOIR PLUS



IRIS-ST
2 RUE BERANGER
75003 PARIS

IRIS-ST, pôle prévention des artisans du BTP
et Paysage

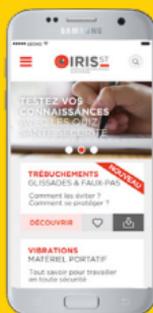
www.iris-st.org

OPPBTP

www.preventionbtp.fr

OPPBTP

Avec le soutien de la CNAM.



**DÉCOUVREZ
L'APPLICATION
« LES MÉMOS IRIS-ST »**
(mémos spécifiques à votre
métier, quiz, actualités)

 **IRIS-ST**
L'EXPERT SANTÉ-SÉCURITÉ
BY CAPEB & CNAM

Rédigé par l'IRIS-ST en collaboration avec les métiers de la couverture de la CAPEB et l'OPPBTP
©IRIS-ST 2024 – Tous droits réservés